

Checkliste pour les communes

La présente checkliste peut vous servir d'outil lorsque vous examinez une demande d'autorisation d'une manifestation et que vous évaluez les aspects en matière de mobilité. Cette liste de contrôle comporte les deux modules suivants :

- 1. Informations à l'attention de l'organisateur** : cette partie contient les renseignements principaux sur la gestion de la mobilité à fournir aux organisateurs qui sollicitent une autorisation de manifestation ou qui vous questionnent dans un cadre plus général.
- 2. Évaluation d'un concept de mobilité** : cette partie vous aide à évaluer un concept de mobilité pour une gestion du trafic respectueuse de l'environnement soumis par un organisateur.

Renseignements supplémentaires :

- **Exemples de directives, règlements ou fiches techniques concernant la gestion de la mobilité dans le cadre de manifestations**

1. Informations à l'attention de l'organisateur

<input checked="" type="checkbox"/>	Ce document de travail peut vous servir de liste de contrôle. Veuillez cocher les cases des points dont vous avez déjà fourni les renseignements nécessaires à l'organisateur.
<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de la procédure d'autorisation d'une manifestation, indiquez à l'organisateur l'existence des méthodes/outils de Cité de l'énergie (www.gestionmobilite.ch) pour planifier la gestion de la mobilité lors de la manifestation :
	<ul style="list-style-type: none"> • Checklistes pour organisateurs de moyennes/grandes manifestations • Schéma Modèle de procédure pour planifier un événement – planification détaillée : pour la planification détaillée d'un concept de mobilité d'une manifestation • Fiches de mesures sur les principales mesures de gestion de la mobilité lors d'une manifestation • Exemples-Best-Practice de manifestations existantes et les mesures pour la gestion de la mobilité qui ont été mises en œuvre.
<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de la procédure d'autorisation d'une manifestation, indiquez à l'organisateur l'existence des directives et règlements en vigueur dans votre commune/ville concernant la gestion de la mobilité lors de manifestations.
<input type="checkbox"/>	Exigez de l'organisateur qu'il joigne un concept de mobilité à la demande d'autorisation d'une manifestation. Ce concept de mobilité doit comprendre des mesures ou des évaluations dans les champs d'action suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> • Transports publics (TP) • Mobilité douce (MD) • Trafic individuel motorisé (TIM) • Gestion du trafic • Communication

2. Évaluation d'un concept de mobilité

<input checked="" type="checkbox"/>	Ce document peut vous servir de liste de contrôle. Veuillez cocher les mesures que vous avez déjà examinées.
-------------------------------------	--

<input type="checkbox"/>	Vérifiez si vous avez reçu tous les formulaires et concepts (formulaire de demande, concept de mobilité) nécessaires à la procédure de demande d'autorisation d'une manifestation de la part de l'organisateur.
Notes :	

Champ d'action transports publics (TP)

<input type="checkbox"/>	Indiquez à l'organisateur la nécessité de contacter un service de transport public (local, régional, CFF), s'il ne l'a pas encore fait.
<input type="checkbox"/>	Sur la base du concept de mobilité soumis, l'organisateur a-t-il déjà évalué/mis en œuvre les mesures nécessaires à l'encouragement de l'utilisation des transports publics ? Vérifiez les domaines d'action suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> • Offre supplémentaire des TP • Infrastructure supplémentaire des TP • Billetterie des TP
Notes :	
<p><i>Des renseignements complémentaires sur le champ d'action des transports publics sont disponibles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • dans les fiches de mesures Offre supplémentaire des TP, Infrastructure supplémentaire des TP, Billetterie des TP 	

Champ d'action mobilité douce (MD)

<input type="checkbox"/>	Sur la base du concept de mobilité soumis, l'organisateur a-t-il déjà évalué/mis en œuvre les mesures nécessaires à l'encouragement de l'utilisation de la mobilité douce ? Vérifiez les domaines d'action suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> • Signalisation des chemins piétons et des pistes cyclables • Stationnement pour vélos • Services spécifiques pour vélos
Notes :	
<p><i>Des renseignements complémentaires sur le champ d'action mobilité douce sont disponibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la fiche de mesures Mobilité douce 	

Champ d'action trafic individuel motorisé (TIM)	
<input type="checkbox"/>	Sur la base du concept de mobilité soumis, l'organisateur a-t-il déjà évalué/mis en œuvre les mesures nécessaires à la réduction du trafic individuel motorisé ? Vérifiez les domaines d'action suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de places de parking • Gestion du stationnement • Signalisation • Encouragement du covoiturage
Notes :	
Des renseignements complémentaires sur le champ d'action trafic individuel motorisé sont disponibles : <ul style="list-style-type: none"> • dans la fiche de mesures Trafic individuel motorisé 	

Champ d'action gestion des flux	
<input type="checkbox"/>	Sur la base du concept de mobilité soumis, l'organisateur a-t-il déjà évalué/mis en œuvre les mesures d' optimisation de la gestion des flux ? Vérifiez les domaines d'action suivants :
	<ul style="list-style-type: none"> • Déviations/fermetures de routes • Services d'ordre • Signalisation
Notes :	
Des renseignements complémentaires sur le champ d'action trafic individuel motorisé sont disponibles : <ul style="list-style-type: none"> • dans la fiche de mesures Gestion des flux 	

Champ d'action communication	
<input type="checkbox"/>	Vérifiez si l'organisateur a communiqué de manière suffisamment précise les mesures de mobilité prévues au moyen des différents canaux de communication, notamment :
	<ul style="list-style-type: none"> • Avant la manifestation (avant l'arrivée) • Pendant le voyage aller et sur le site de l'événement • Canaux internes (pour les participantes et participants) • Information à la population résidentielle
Notes :	
Des renseignements complémentaires sur le champ d'action communication sont disponibles: <ul style="list-style-type: none"> • dans la fiche de mesures Communication 	

3. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre	
<input type="checkbox"/>	Après la manifestation, discutez avec la personne responsable de l'organisation des problèmes survenus lors de la gestion de la mobilité.